



PIERRE & AZUR

Reventes et transactions

237 551 €

Achat appartement

3 pièces

Surface : 44 m²

Année construction : 1998

Exposition : Nord est

Vue : Parc

Eau chaude : Collective

État intérieur : Bon

Standing : Résidentiel

État immeuble : Ravalement fait

Prestations :

Double vitrage, Calme, Résidentiel, Piscine,
Parking visiteurs

2 chambres

1 terrasse

1 salle de bain

1 salle de douche

1 toilette

1 parking

Informations légales

237 551 € honoraires inclus

6,05% TTC d'honoraires inclus à la charge de l'acheteur (224 000 € hors honoraires), bien en copropriété (133 lots dans la copropriété), aucune procédure en cours, les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur georisques.gouv.fr.



Appartement 99 Urrugne

3 pièces meublé de 44 m² avec place de parking privative. Vous souhaitez réaliser un investissement patrimonial sans vous occuper de la gestion et de l'entretien sur un emplacement Premium ? Avec les avantages d'une résidence secondaire gérée par un gestionnaire pouvant vous permettre d'occuper le bien à des tarifs préférentiels et d'accéder à plus d'une centaine de destinations grâce à une bourse d'échange ? C'est le cas de cet appartement qui est loué en bail commercial jusqu'au 31/10/2028 par Pierre & Vacances, le leader européen des résidences de tourisme, permettant au propriétaire de bénéficier de loyers garantis nets de charges soumis à la fiscalité avantageuse de la location meublée non professionnelle (LMNP). Et cet appartement profite d'une situation exceptionnelle sur la Côte Basque entre Hendaye et St Jean de Luz dans une résidence avec une magnifique piscine qui fait face à l'Océan. Sa conception permet d'héberger...

Classe énergie (dpe) : F - Classe climat (ges) : D
Document non contractuel - 23/06/2026



Pierre & Azur - 18 rue Massena - Bureau n°3 - 06000 NICE

Tél : 06 61 21 17 66 / 06 16 01 30 91 - contact@pierreetazur.fr - www.pierreetazur.fr

Carte professionnelle CPI 3301 2026 000 000 024

SIREN 893 656 579 - Document non contractuel